

La retance de l'opération de la Défense

www.VISION80ch13.org Un article de M.-C. Robert, extrait du Monde du 18 octobre 1978

Le comité interministériel qui s'est réuni le lundi 16 octobre sous la présidence de M. Raymond Barre afin de fixer le sort de la Défense, quartier de bureaux et de logements situé dans les Hauts-de-Seine, au nord-ouest de Paris, a décidé de continuer l'opération mais en réduisant, dans un premier temps, l'ampleur du programme.

D'autre part, à la demande de trois asso-

ciations qui avaient déposé un recours auprès du tribunal administratif de Paris, le commissaire du gouvernement a conclu le lundi 16 octobre à l'annulation du « plan masse » adopté en 1972 et qui avait permis le doublement du nombre de mètres carrés de bureaux dans la première zone d'aménagement. Les associations, constatant que les permis de construire de certaines tours

avaient été accordés avant 1972, en dérogation au « plan masse » alors en vigueur, avaient demandé l'annulation du nouveau plan. Si le jugement du tribunal administratif entérine l'avis du commissaire du gouvernement, le seul « plan masse » ayant valeur de référence sera celui de 1964 qui prévoit des tours ne dépassant pas 100 mètres.

● 350 000 m² de bureaux devront être construits en cinq ans

● Le ministère de l'environnement transfèrera certains services

Le gouvernement a donné cinq ans à l'établissement public d'aménagement de la Défense (EPAD) pour construire 350 000 mètres carrés de bureaux supplémentaires, ce qui portera le programme total à 1 200 000 mètres carrés (alors qu'en 1972, 1 550 000 mètres carrés étaient prévus). Une décision sera alors prise quant à la continuation éventuelle de l'opération.

Afin d'aider l'EPAD à gagner son pari, le gouvernement a pris une série de décisions : la politique d'orientation prioritaire vers la Défense des constructeurs de bureaux est confirmée, et la desserte routière sera améliorée : ouverture en 1982 de l'autoroute A 14 (Paris-Orgeval) en souterrain dans le sens Paris-Provence, ouverture en 1980 d'une section de la rocade A 86 entre le pont de Chatou et la Défense, ouverture en 1982 de la voie sur la rive gauche de la Seine entre les ponts de Putcaux et de Neuilly. D'autre part, le gouvernement étudie la possibilité d'améliorer les liaisons entre Paris et la Défense par les transports en commun.

L'environnement du quartier

sera amélioré grâce à l'achèvement en 1980 du parc de la Défense, de la gare routière et de la voie piétonne entre le parc et l'esplanade. En outre, un important programme sera engagé pour perfectionner les travaux de finition. Certains services du ministère de l'environnement et du cadre de vie s'installeront à la Défense. Le ministère réservera une place de 25 000 mètres carrés. Le centre commercial ouvrira ses portes avec un an de retard et sur une surface réduite en 1980, sur la totalité de la surface en 1983 ; les catégories de logements à construire seront révisées et adaptées au marché actuel. Enfin, l'augmentation de la dotation en capital interviendra en 1980.

Le gouvernement a donc décidé de relancer l'opération de la Défense, et l'importance des décisions mises en œuvre le prouve. C'est en effet plusieurs centaines de millions que coûteront au budget de l'Etat les mesures prises lors du comité interministériel. Les défenseurs du rééquilibrage vers l'est parisien et ceux des villes nouvelles n'auront pas de la faire remarquer. Mais M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a souligné qu'un contrôle rigoureux de l'ensemble des dépenses de l'EPAD sera exercé et qu'il faudra réduire ses frais généraux. Le nouvel objectif fixé à la Défense ressemble fort à un ultimatum : l'EPAD a cinq ans pour faire ses preuves.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

Le personnel du ministère de l'environnement reste opposé au transfert

Le projet d'installer les services du ministère de l'environnement et du cadre de vie, d'abord à la porte Maillot, puis à la Défense, est très mal accueilli par les représentants syndicaux du personnel. Le déplacement de centaines de travailleurs soulève des inquiétudes légitimes, comme nous l'indiquons dans notre article du 4 octobre, tout en estimant que la Défense n'était pas « pire » que la porte Maillot, si le principe d'un déménagement, toujours douloureux, était retenu.

La section C.F.D.T. du ministère de l'environnement nous écrit :

« Oui, nous sortons les griffes : il ne s'agit pas de quarante personnes, mais de mille ; et avouons tort d'hésiter, entre nos préfabriqués cernés d'arbres et de pelouses et un désert de béton en chantier, balayé par les courants d'air et dominé par les tours ? (...)

» La Défense est la traduction d'un vieux rêve de technocrates et de financiers. Pour les employés qui y travaillent, cela tourne au cauchemar, quand, en plus des temps de transport, la climatisation, l'enfermement et l'éclairage au néon se conjuguent pour altérer leur santé. (...)

» Il est temps de reconnaître que la Défense est une erreur. Il est temps de terminer le projet en tentant d'améliorer le cadre de vie de ceux qui déjà y habitent ou y travaillent, notamment par la création d'un parc urbain sur les terrains restants. »

« Comment douter ? »

D'autre part, certains fonctionnaires de la direction de l'architecture écrivent notamment :

« Comment douter qu'une installation aussi excentrée ne pour-

rait que nuire à la qualité du service que doivent rendre les directions centrales d'un ministère, et surtout de ce ministère-là ?

» Si l'on est d'accord que le niveau central n'est pas de trop, on doit aussi admettre qu'il remplit d'autant mieux sa mission qu'il est moins isolé. Les journalistes ne restent pas assis derrière leur bureau, ils vont et viennent à la recherche des meilleures sources, multiplient les rencontres pour mieux assortir leur jugement, recevoir et donner l'information. Les fonctionnaires n'agissent pas autrement. L'environnement, en particulier, n'est pas défendu par des « ronds de cuir », mais par des femmes et des hommes qui doivent sans cesse agir sur leurs collègues des finances de la DATAR, de l'agriculture, de l'industrie... Le pourront-ils aussi bien de leur exil ?

» Pourquoi ne pas dire simplement les choses simples ? Pas plus que les grands quotidiens ou les grandes banques, les directions centrales des grands ministères n'ont vocation à quitter Paris. Elles n'occupent que fort peu des milliers de mètres carrés de bureaux qui ont chassé tant d'habitants du centre ville, et de façon plus utile à la collectivité que bien des sociétés privées. »

LOTO 30
facile, pas cher, ça peut rapporter gros